



Extrait du Vivre en Comminges

<http://www.vivreennomminges.org/Bientot-un-Parc-Naturel-Regional.html>

Bientôt un Parc Naturel Régional du Comminges ?

- Documentation - Parc Naturel Régional du Comminges -

Date de mise en ligne : lundi 27 octobre 2014

Copyright © Vivre en Comminges - Tous droits réservés

Article du Petit Journal 31 du 22 au 28 octobre 2014.

Surprise pour les uns, logique pour les autres, François Arcangeli a été élu président du Pays de Comminges sur un large consensus.

Sa candidature il la plaçait uniquement sous l'égide de la construction ou reconstruction d'une association qui doit se transformer pour suivre les évolutions récentes des institutions locales. Pays, PNR, PETR, il se prête bien volontiers à l'exercice de l'interview.



Le Petit Journal : François Arcangeli, vous avez été élu mercredi Président de l'Association de Pays de Comminges, présidée jusqu'ici par Jean-Pierre Brana. Comment s'est passée cette élection ?

François Arcangeli : Nous avons effectivement réinstallé cette association à la suite du renouvellement des conseils municipaux et communautaires. Ma candidature a fait consensus, ce qui était important pour engager des projets essentiels pour le Comminges, et notamment celui du Parc Naturel Régional (PNR).

Le Petit Journal : Quelle articulation avec le Syndicat Mixte de Pays ?

François Arcangeli : Ce sera en effet important de coordonner nos travaux : le Syndicat Mixte a en charge la candidature aux fonds européens Leader, la transformation du Pays en PETR (Pôle d'Équilibre Territoriaux et Ruraux) et le travail sur le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ; l'association que je préside travaillera sur le projet de création du PNR Comminges Pyrénées. Ces projets sont tous importants, mais le projet de PNR est d'une nature différente puisqu'étant directement un outil opérationnel d'aménagement et de développement du Comminges, capable de créer des emplois, de bénéficier d'un budget spécifique, de capacités réelles d'investissement, avec l'accès à des financements réservés aux seuls PNR.

Le Petit Journal : Au fait, c'est quoi un PNR ?

François Arcangeli : Ce n'est ni un parc animalier, ni une réserve ! Un Parc Naturel Régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. Un PNR, c'est un territoire de projets ! Il a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en oeuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement. Il y a à ce jour 50 PNR en France, 4 PNR en Midi-Pyrénées dont celui voisin des Pyrénées Ariégeoises qui connaît un vif succès. Je vous rappelle qu'un Parc Naturel Régional n'impose pas en soi des mesures restrictives sur nos activités quotidiennes, qu'elles soient agricoles, cynégétiques, touristiques ou forestières. Ce Parc Naturel Régional est une de nos seules chances pour envisager en Comminges

une avenir fécond, maîtrisé et autonome.

Le Petit Journal : Le Comminges est-il prêt à devenir un PNR ?

François Arcangeli : Un appel d'offres a été lancé en mars dernier. Nous devons maintenant choisir le Bureau d'Études qui sera en charge d'étudier à la fois l'opportunité et la pertinence de ce projet, mais aussi de définir le périmètre du futur Parc. Nous allons nous réunir dès cette semaine pour étudier les offres reçues et ensuite choisir le Bureau d'Études qui va nous accompagner dans cette phase décisive.

Le Petit Journal : En quoi ce projet est-il vital ?

François Arcangeli : Nous devons retrouver la fierté d'être commingeois et croire en notre avenir ! Dans le contexte actuel de dépressions, sur fond de crises et de réformes territoriales anxiogènes, d'argent public rare, de chômage fort... il est important de donner à ce territoire des perspectives positives, de prendre en main notre devenir plutôt que de le subir. Seule une réponse collective aux crises qui nous touchent pourra être à la hauteur des défis qui se posent à nous. Nous devons reprendre confiance dans les qualités exceptionnelles de ce territoire, et coécrire ensemble ce projet de développement, cette nouvelle page de notre histoire commune.

Le Petit Journal : Quels sont les obstacles à franchir pour faire aboutir ce projet ?

François Arcangeli : Nous avons pris beaucoup de temps pour avancer sur ce projet, mais ce temps a été mis à profit et aujourd'hui il n'y a plus de blocage. Toutes les communautés de communes ont délibéré favorablement sur le projet de Parc Naturel Régional Comminges Pyrénées. Mais un gros travail d'explication et de pédagogie reste à faire autant avec l'ensemble des élu-e-s du territoire qu'avec ses habitants. Ce sera l'une des priorités de notre action. Et nous pourrons nous appuyer sur l'exemple ariégeois pour répondre aux questions et aux inquiétudes éventuelles qui pourront s'exprimer. Il est important désormais que tout le monde travaille dans le même sens et s'approprie ce projet.

Post-scriptum :

Article du Petit Journal 31 du 22 au 28 octobre 2014.